

RELEVÉ D'EXPLOITATION EFFET 1^{er} JANVIER 2025

Nous vous informons que le relevé d'exploitation à effet du 1^{er} janvier, mis à jour en fonction des dernières informations connues, est disponible sur notre site internet : lorraine.msa.fr depuis « Mon espace privé ».

Pour y accéder, identifiez-vous avec le SIRET de votre entreprise puis sélectionnez la rubrique : Mes services > Attestations/Exploitation > Consulter mon relevé parcellaire > Vos relevés d'exploitation

Mes services



Attestations / Exploitation <ul style="list-style-type: none">> Demander mes attestations professionnelles> Consulter le relevé parcellaire <p>Voir tous les services</p>	Factures et règlements <ul style="list-style-type: none">> Consulter mes factures d'assurances sociales> Régler mes factures <p>Voir tous les services</p>	Dépôt de fichiers déclaratifs <ul style="list-style-type: none">> Déposer et suivre un fichier déclaratif (DRP / DPAE / DTS)
TESA <ul style="list-style-type: none">> Effectuer un TESA (embauche et salaire) (Tesa)	DSN / DPAE / DTS <ul style="list-style-type: none">> Suivre et déposer une DSN (DSN MSA)> Gérer mon inscription (DSN MSA) <p>Voir tous les services</p>	Accidents du travail <ul style="list-style-type: none">> Déclarer et gérer un accident du travail salarié (DAT)

Vous aurez alors la possibilité de consulter, enregistrer et/ou imprimer le document ¹.

Si vous n'avez pas encore d'accès pour votre entreprise, l'inscription avec votre **SIRET** est nécessaire. A partir du site lorraine.msa.fr, dans la partie « Mon espace privé » en haut à droite, cliquez sur « s'inscrire » puis indiquez le SIRET de l'entreprise concernée.

Si vous êtes inscrits en tant qu'exploitant et entreprise, il vous faudra impérativement **sélectionner le dossier de votre entreprise** pour avoir accès au service de consultation parcellaire.

Vous rencontrez des difficultés pour vous connecter à Mon espace privé ou pour utiliser un service en ligne ? Vous pouvez joindre l'assistance internet de votre MSA :

- Par téléphone au 03 20 90 05 00 (prix d'un appel local non surtaxé), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h30
- Par e-mail à assistanceinternet.blf@lorraine.msa.fr

Nous attirons votre attention sur le fait que votre relevé d'exploitation doit être conforme à celui communiqué à la Direction Départementale des Territoires dans le cadre de la PAC.

LA DIRECTION

¹ Attention, le document est disponible 36 mois sur votre espace privé, pensez à l'enregistrer.